



NON À L'AUSTÉRITÉ

STOP AU SEUL SAUVETAGE DES BANQUES,

PRIORITÉ AUX TRAVAILLEURS !

Les institutions et les gouvernements européens font courir un risque sérieux à l'économie et aux travailleurs. Ils commettent des erreurs politiques qui pourraient s'avérer fatales en poursuivant des objectifs en matière de déficits beaucoup trop ambitieux et en proposant une « gouvernance économique » trop axée sur la réduction des coûts. De plus, l'Europe utilise les salaires comme principale variable d'ajustement.

En bref, l'Europe essaye de boucler un trou en en creusant un plus profond encore. Réduire radicalement les services publics, l'emploi et les investissements affaiblira la reprise et ne permettra pas de ramener les dettes publiques sous contrôle. Tenter de sauver les banques en sacrifiant les salaires et en asphyxiant l'économie nous fait courir au désastre car les défaillances croissantes détruiront la source des capitaux dont ont besoin les banques.

La Confédération européenne des syndicats (CES) exhorte les institutions et les gouvernements européens de suspendre leurs attaques contre les salaires et l'aide sociale, d'agir ensemble, de ne plus se précipiter d'une crise à l'autre, de ne plus démanteler l'Europe sociale.

La CES demande à l'Union européenne :

- » **De soutenir une relance européenne basée sur les investissements dans des projets trans-frontaliers** développant les infrastructures pour le verdissement de l'économie (un réseau électrique européen intelligent, des investissements dans les énergies renouvelables...);
 - » **D'ajuster son calendrier pour réduire les déficits de manière réaliste** en permettant aux états membres d'atteindre l'objectif de 3% de déficit à l'horizon 2016-2017 (au lieu de 2012-2013);
 - » **De développer de nouvelles sources de financement européen**, en particulier au travers d'une taxe européenne sur les transactions financières, une taxe sur les bonus excessifs et une taxe sur les bénéfices non réinvestis des entreprises.
- Les pays doivent en échange s'engager **à une réduction progressive mais continue de leurs déficits nationaux**. L'Europe devrait, en même temps :
- » **Développer de nouvelles sources de financement européen** pour, en temps voulu, financer des « Euro-obligations » vertes;

- » **Abandonner les réductions salariales déflationnistes**. Les dispositions du Traité européen consacrant l'autonomie des partenaires sociaux pour négocier et agir en matière de salaires doivent être respectées. Une loi européenne sur la compétitivité salariale visant à faire des salaires l'unique instrument d'ajustement n'a, économiquement parlant, aucun sens et est en outre une violation du Traité européen.

TRACT DE SOUTIEN À LA JOURNÉE DU 15 DÉCEMBRE

